

DOCUMENTS IMPORTANTS A JOINDRE A LA DECLARATION FISCALE

- **Dernier AVIS DE TAXATION en votre possession** (obligatoire sauf pour nouveau contribuable)
- **La déclaration d'impôt avec code FriTax**
- Votre numéro de téléphone mobile et adresse e-mail
- DECISION DE LA CAISSE DE COMPENSATION POUR LES SUBSIDES
- CERTIFICATS DE SALAIRES (y compris activités accessoires, conciergerie ou autres)
- ATTESTATIONS DE RENTES AVS, INVALIDITE OU AUTRES, LES PENSIONS, DONNER LES JUSTIFICATIFS DE TOUS LES REVENUS, Y.C. GAIN DE LOTERIE
- ATTESTATIONS BANCAIRES : solde au 31 décembre avec détail des intérêts et des frais
- ATTESTATIONS DES CREDITS BANCAIRES : solde de dette et intérêts au 31 décembre
- ATTESTATIONS DES FRAIS DE GARDE D'ENFANTS
- ATTESTATION POUR LES ASSURANCES VIE OU 3^{ème} pilier
- EN CAS DE DIVORCE, copie du jugement
- EN CAS DE DEMENAGEMENT, INDIQUER LES DATES PRECISES
- COMMUNIQUER LES CHANGEMENTS DANS LA FAMILLE : NAISSANCE OU AUTRE
- Véhicule : date d'achat, prix d'achat et marque, préciser s'il s'agit d'un leasing
- SI VOUS AVEZ EU DES FRAIS MEDICAUX IMPORTANTS A VOTRE CHARGE (Lunettes, soins dentaires, orthodontie, ambulance, cures thermales non remboursées, massages) demander une attestation à la caisse maladie et joindre les éventuels autres justificatifs
- SI VOUS AVEZ EU DES FRAIS DE FORMATION A VOTRE CHARGE EN RAPPORT AVEC VOTRE ACTIVITE, JOINDRE LES JUSTIFICATIFS
- SI VOUS PAYEZ DES COTISATIONS AVS, ALORS DONNEZ L'ATTESTATION DE LA CAISSE DE COMPENSATION OU LA PREUVE DE PAIEMENT
- SI VOUS AVEZ FAIT DES DONS, CERTAINS SONT DEDUCTIBLES AVEC ATTESTATION
- POUR LES PROPRIETAIRES de biens immobiliers en Suisse ou à l'étranger, indiquer l'année de construction, le nombre de m2 de la parcelle, la valeur locative. En cas de transformation ou de frais d'entretien, joindre les justificatifs, y.c. remplacement du lave-linge ou autres, prime ECAB, contribution immobilière, taxes communales, assurance du bâtiment
- En cas de revenus plus importants (par ex. passage de l'apprentissage à un emploi, **demandez une adaptation immédiate** des acomptes d'impôt au service des contributions
- **Ne nous donnez votre déclaration que lorsque vous disposez de tous les justificatifs**